

# Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 05.09.2011

Révision: 05.09.2011

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Solution résineuse X 50
- **Code du produit:** 1234567890
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matière première pour résines synthétiques
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
 Chemix GmbH  
 Chemixstraße 17  
 A-5020 Salzburg Tel.: 0043/662/21 22 23
- **Service chargé des renseignements:** Département sécurité du produit
- **Numéro d'appel d'urgence:**  
 Pendant les heures normales d'ouverture: Département protection de l'environnement, sinon: service incendie (interne à l'entreprise).

## 2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique:** Mélanges
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

### · Composants dangereux:

CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700) Xi R36/38;  Xi R43;  N R51/53	25-50%
CAS: 108-88-3 EINECS: 203-625-9	toluène Xn R48/20-63-65;  Xi R38;  F R11 R67 Repr. Cat. 3	10-25%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4	acétate d'éthyle Xi R36;  F R11 R66-67	10-25%
CAS: 78-92-2 EINECS: 201-158-5	butanol Xi R36/37 R10-67	2,5-10%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7	propane-2-ol Xi R36;  F R11 R67	2,5-10%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## 3 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

Xn; Nocif

R48/20-63: Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.  
Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

(suite page 2)

CH/FR


## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 05.09.2011


Révision: 05.09.2011

**Nom du produit: Solution résineuse X 50**


(suite de la page 1)

 **Xi; Irritant**

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

 **Xi; Sensibilisant**

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

 **N; Dangereux pour l'environnement**

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq 700$ )  
toluène

· **Phrases R:**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**

2 Conserver hors de portée des enfants.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

37 Porter des gants appropriés.

(suite page 3)

CH/FR

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 05.09.2011

Révision: 05.09.2011

**Nom du produit: Solution résineuse X 50**

(suite de la page 2)

- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· **Identification particulière de certaines préparations:**

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.  
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

### \* 4 Premiers secours

· **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### \* 5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### \* 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 05.09.2011

Révision: 05.09.2011

**Nom du produit: Solution résineuse X 50**

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### \* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

<b>108-88-3 toluène</b>	
VME (Suisse - allemand)	Valeur momentanée: 760 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm Valeur à long terme: 190 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm
<b>141-78-6 acétate d'éthyle</b>	
VME (Suisse - allemand)	Valeur momentanée: 2800 mg/m <sup>3</sup> , 800 ppm Valeur à long terme: 1400 mg/m <sup>3</sup> , 400 ppm
<b>78-92-2 butanol</b>	
VME (Suisse - allemand)	Valeur momentanée: 600 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm Valeur à long terme: 300 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm
<b>67-63-0 propane-2-ol</b>	
VME (Suisse - allemand)	Valeur momentanée: 1000 mg/m <sup>3</sup> , 400 ppm Valeur à long terme: 500 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm

- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**  
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 5)

CH/FR

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 05.09.2011

Révision: 05.09.2011

**Nom du produit: Solution résineuse X 50**

(suite de la page 4)

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

### 9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Liquide  
Couleur: Selon désignation produit

· **Odeur:** Caractéristique

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.  
Point d'ébullition: 77°C

· **Point d'inflammation:** 26°C

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** 390°C

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure: 1,2 Vol %

(suite page 6)

CH/FR

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 05.09.2011

Révision: 05.09.2011

**Nom du produit: Solution résineuse X 50**

(suite de la page 5)

<b>Supérieure:</b>	11,5 Vol %
· <b>Pression de vapeur à 20°C:</b>	97 hPa
· <b>Densité:</b>	Non déterminée.
· <b>Densité relative</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur.</b>	Non déterminé.
· <b>Vitesse d'évaporation</b>	Non déterminé.
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Pas ou peu miscible
· <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité:</b>	
<b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
<b>Cinématique:</b>	Non déterminé.
· <b>Teneur en solvants:</b>	
<b>Solvants organiques:</b>	50,0 %
<b>Teneur en substances solides:</b>	50,0 %
· <b>Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

#### 108-88-3 toluène

Oral	LD50	5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12124 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	5320 mg/l (souris)

- **Effet primaire d'irritation:**

· **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.

· **des yeux:** Effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

CH/FR

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 05.09.2011

Révision: 05.09.2011

**Nom du produit: Solution résineuse X 50**

(suite de la page 6)

### 12 Informations écologiques

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**  
 Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant  
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.  
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
 Toxique pour les organismes aquatiques.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**  
 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 Informations relatives au transport

- |   |                         |
|---|-------------------------|
| · <b>No ONU</b>                             |                         |
| · <b>ADR, IMDG, IATA</b>                    | UN1866                  |
| · <b>Nom d'expédition des Nations unies</b> |                         |
| · <b>ADR</b>                                | 1866 RÉSINE EN SOLUTION |
| · <b>IMDG, IATA</b>                         | RESIN SOLUTION          |

(suite page 8)

CH/FR

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 05.09.2011

Révision: 05.09.2011

**Nom du produit: Solution résineuse X 50**

(suite de la page 7)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe**

3 Liquides inflammables.

· **Étiquette**

3

· **IMDG, IATA**



· **Class**

3 Flammable liquids.

· **Label**

3

· **Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA**

III

· **Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Pollutant:**

Non

· **Marquage spécial (ADR):**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

· **Indice Kemler:**

30

· **No EMS:**

F-E,S-E

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· **Code de restriction en tunnels**

D/E

### \* 15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq 700$ )

(suite page 9)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 05.09.2011

Révision: 05.09.2011

**Nom du produit: Solution résineuse X 50**

(suite de la page 8)

toluène

· **Phrases R:**

- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- 37 Porter des gants appropriés.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· **Identification particulière de certaines préparations:**

- Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.
- Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
- Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- R10 Inflammable.
- R11 Facilement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- R38 Irritant pour la peau.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Service établissant la fiche technique:** Service protection de l'environnement

· **Contact:** M. Dr. Mayer

· **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**